

Synthèse de la concertation - ateliers du 19 octobre 2019

Phase 2 de l'Etude de panification énergétique de Baie de Somme 3 Vallées

Les ateliers ont permis de rassembler 53 participants avec une diversité d'acteurs :

- Chambres consulaires (CMA) et Entreprises (CAPEB80, AUER, Santerne, Actemium, Lhotellier, BsSH),
- Communes (Estrées, Huchenneville, Rue, Epagne, Buigny, Quend, Abbeville)
- Associations (JSPM, Novissen, APREMIS, CD2E, BS zero C, ADDAM),
- EPCI (CCV, CCPM et CABS),
- Opérateurs réseau (ENEDIS, GRDF) et Entreprises ENR (Energie Team, Enercoop, EGEE, Nouvergies...), BS3V, T Partenaires techniques et financiers (ADEME, CR HdF, CD80, DDTM, BS3V, TE80)

Ateliers de l'après-midi : maîtrise des consommations d'énergie

Plateforme locale de la rénovation énergétique

De nombreux dispositifs existent (Aide régionale, Picardie Pass Rénovation, EIE, Aides de l'ANAH, financements EPCI/PLH) ainsi que beaucoup de plateformes uniques, avec au final un manque de lisibilité

Il serait intéressant de disposer d'un guichet unique avec par exemple la création d'une Maison du logement qui regroupe tout le monde. Une réflexion est à mener sur la manière de financer un tel outil.

Toutefois, dans un contexte de diminution des moyens, il est nécessaire, à minima, de mettre en réseau et coordonner les différents acteurs chargés d'orienter et d'instruire les dossiers. Les EPCI doivent être à même d'orienter les habitants vers les bons organismes (accueil, services urbanisme, CCAS, permanences, sensibiliser dans les bulletins). L'organisation d'une rencontre inter-EPCI, CCAS, services urbanisme serait intéressante.

D'un point de savoir-faire, sont proposés :

- L'organisation d'ateliers de formation en auto-rénovation, de chantier d'insertion, et la mobilisation des CFA et des plateformes praxibat, sont proposés.
- L'accompagnement technique des habitants pour la relecture de devis et le contrôle de l'atteinte des objectifs

Rénovation groupée de l'habitat

La présence du Picardie Pass Rénovation et de bailleurs sociaux avec des opérations exemplaires à valoriser, est une opportunité.

Pour engager de telles opérations il est nécessaire de travailler avec les syndicats de copropriété. De même pour cibler les secteurs les plus pertinents, il est possible de s'appuyer sur les fiches de signalement de l'ARS.

Lors des constructions et projet de rénovation d'habitat groupé, il serait intéressant d'imposer des exigences en termes de rénovation énergétique et d'ENR, sous réserve de la faisabilité réglementaire.

Les opérations groupées sont pertinentes pour travailler en priorité sur l'enveloppe du bâti.

Développer les modes alternatifs à la voiture individuelle

Le territoire dispose de politiques déjà bien engagées : Espaces stationnement vélo, Modes doux développés (Pistes cyclables/Proximité services), Coworking, Parkings relais, TAD... Toutefois, la **fermeture de lignes et de**

services ruraux, le développement des achats sur internet, et le manque d'acceptation des projets par les habitants (Rejets/UltraSécurité/Degradations/populations vieillissantes/intempéries) représentent des freins aux modes alternatifs.

Les pistes d'actions proposées sont :

- Le développement du télétravail, du coworking et du covoiturage,
- La mise en place de Plans déplacements Jeunes (pedibus, sécurisation, réflexion co-voiturage...),
- L'aménagement du territoire : préserver les lignes de train secondaires, favoriser la proximité des habitations avec les lieux de travail, prévoir des itinéraires de modes actifs de déplacement connectés au ferroviaire, des Zones « 30 », des parkings relais desservis en TC et limiter les places de stationnement en centre ville.

Diversifier les Sources d'énergie des modes de déplacement :

Le territoire dispose d'un potentiel pour le développement de la **voiture électrique** avec 41 IRVE sur le territoire et un Schéma (malgré des prix et distances élevés et des batteries pas si vertes). Il pourrait être intéressant de mettre en place un parc de batterie véhicules électriques, des incitations financières. Une aide au choix des véhicules et la bonne localisation des bornes (résidentiel...) est nécessaire, ainsi que l'installation de bornes rapides. Les collectivités doivent également se montrer exemplaires.

Par ailleurs, le territoire dispose d'un potentiel de production de **BioGNV** (méthanisation en lien avec la polycultures-élevage) et de consommation (Autoroutes, transporteurs...). L'élaboration d'un schéma de développement des bornes Gaz serait intéressante.

Le développement du linéaire de **pistes cyclables** pour la mobilité quotidienne et en arrière pays se révèle également indispensable. La mise à disposition de VAE (touristes, jeunes...) serait intéressante.

Le développement de **l'hydrogène est à étudier**.

Tertiaire public et privé

La FDE80 propose aux collectivités un Conseil en Energie Partagé. Ce type d'outil est à mettre en place de préférence dès le début de mandat.

Une mutualisation sur l'utilisation de certains bâtiments est une piste à creuser pour réduire les consommations d'énergie.

Les questions des temps de retour sur investissement sont importantes à étudier, notamment pour le privé.

Une sensibilisation aux Eco-gestes et la mise en place de référents dans les organismes est nécessaire, ainsi qu'une sensibilisation aux leviers financiers existants : CEE, TPE/PME gagnants à tous les couts...)

Industrie

Les décideurs peuvent être mobilisés par la mise en place d'une animation territoriale, qui valorise les innovations sur le territoire. Il serait aussi intéressant d'ouvrir les services de conseil en énergie partagé aux entreprises.

Les documents d'urbanisme pourraient conditionner les nouvelles installations à l'étude énergétique des projets (faisabilité réglementaire à vérifier)

Ateliers de l'après-midi : Développement des énergies renouvelables

Photovoltaïque

Les bâtiments agricoles ressortent comme la cible prioritaire, surtout que certains exploitants ont a priori les moyens d'investir. Si des entreprises qualiPV se trouvent sur le territoire, elles sont aujourd'hui débordées par leur carnet de commande. Les appels d'offre CRE sont difficilement accessibles pour les projets sur la région.

Pour favoriser les projets il s'agit :

- De mettre en place de nouvelles sources de financements : SEM, SAS, SIC d'investissement en financement citoyen ou non.
- De mettre en place un guichet unique informant à la fois sur la rénovation thermique et sur l'installation de panneaux PV.
- Parmi les partenaires possibles, les chambres consulaires doivent être associées.

Le développement ne doit pas être déconnecté du solaire thermique (seuls les usages sont différents). Cela implique pour les collectivités de mettre en place une stratégie solaire suite à la production du cadastre solaire dans le cadre de l'EPE. Des usages nouveaux à promouvoir (autoconsommation, individuelle et/ou collective, ...). Des modes de financements innovants à proposer (pour les investissements, l'achat groupé des panneaux...).

Méthanisation

Les participants ont montré une bonne motivation et une confiance dans la possibilité d'atteindre les objectifs. La voie prise actuellement ne reproduisant pas le modèle allemand (culture énergétique) les satisfait.

Les principales inquiétudes concernent le réseau de gaz et les extensions nécessaires, des solutions d'injection portée sont envisagées et il est souligné que la cogénération n'est rentable que s'il existe un débouché pour la chaleur.

La recommandation qui a recueilli le plus de suffrages est de loin celle de favoriser des projets collectifs notamment au travers du financement participatif et citoyen. L'objectif serait de bien faire le point sur les réflexions individuelles, en faisant mieux connaître l'ingénierie technique à mobiliser dans le département pour accompagner les points cruciaux du développement des projets : étapes administratives, financières et juridiques, ainsi que la communication : les projets s'appréhendent aujourd'hui différemment, le dialogue territorial est indispensable.

Bois-énergie

Le territoire compte déjà plusieurs chaufferies et un réseau de chaleur qui permet d'inscrire le bois-énergie dans le paysage énergétique. Les réseaux de chaleur sont d'ailleurs un moyen de mutualiser plusieurs EnR et la chaleur fatale issue des industries.

De plus, le territoire a de la ressource, avec des surfaces de forêts publiques non négligeables. L'ONF, premier propriétaire sur le territoire, exploite la ressource notamment le massif de Crécy-en-Ponthieu. A noter néanmoins que le progrès se situe plus sur la mobilisation des matières dans les petites parcelles privées et la nécessité de créer les conditions d'une mobilisation supplémentaire de biomasse (y compris déchets bois).

Les acteurs ont des visions assez différentes sur l'adéquation entre ressource et potentiel de développement.

La principale recommandation est de loin de favoriser et créer de petits réseaux de chaleur dans des contextes ruraux là où le réseau de gaz n'est pas présent (communes > 5 000 hab. avec typologie de bâtiments consommateurs), afin d'intensifier la demande en élargissant les cibles à mobiliser (Industriels, Ets santé, logements collectifs, collectivités...). L'offre doit se structurer pour le collectif et le particulier afin de donner un sens économique à la filière notamment dans une logique de circuits courts. La généralisation des approches "réseaux de chaleur" là où elles s'avèrent techniquement intéressantes doivent en même temps privilégier la complémentarité des énergies renouvelables et la récupération de la chaleur fatale. La façade littorale offre la possibilité de réseaux de chaleur alimentés également par l'eau de mer, avec des communes cibles comme St Valery, Cayeux, Fort Mahon.

Géothermie et Solaire thermique

Le territoire est favorisé par le service qu'offre la FDE80 sur la réalisation d'études thermiques et de porter des RC géothermique, avec un potentiel globalement accessible sur tout le territoire, pour une géothermie de surface. Néanmoins ce service, comme les aides de l'ADEME et de la région ou l'accompagnement d'Estelle Doulat, n'est pas assez connu. A cela s'ajoute le fait qu'il existe peu d'entreprises qualifiées sur le territoire, débordées par la charge de travail et que les projets ne sont accessibles et rentables que dans le collectif.

Les principales recommandations sont donc de faire connaître les dispositifs existants par exemple en organisant une demi-journée thématique réunissant les différents acteurs et également d'imposer d'étudier cette filière pour les constructions neuves grâce aux PLUi.

Concernant le solaire thermique, cette énergie est très peu connue en regard du photovoltaïque, il est possible de bénéficier de l'aide du CD2E et d'imposer cette énergie dans les constructions neuves grâce aux documents d'urbanisme.

Eolien

Les échanges ont été assez complets sur cette filière sur une meilleure exploitation des retombées économiques et des usages des mesures compensatoires et mesures d'accompagnement, qui doivent impliquer impérativement la collectivité). Le territoire est bien avancé dans la réflexion avec la concrétisation du Schéma d'insertion paysager éolien.

Les acteurs regrettent que cette démarche et surtout les projets qui s'inscrivent dans une démarche vertueuse ne soient pas favorisés dans l'instruction des services de l'Etat.

En conséquence, les recommandations principales concernent toutes les retombées locales de cette énergie avec plusieurs pistes : mieux prendre part aux investissements réalisés (citoyens, communes, entreprises...) par le biais du financement participatif, réorienter les recettes fiscales induites, passer par des acteurs tel que Enercoop ou Energie partagé, imposer aux développeurs de financer en mesures d'accompagnement l'efficacité énergétique et la sobriété/la rénovation énergétique, ...

Il faut trouver d'autres débouchés à cette filière comme la production d'hydrogène à l'image de collectivités dans le Pas de Calais.